



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 22 octobre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

La COP de Paris engagée pour l'accélération de la rénovation énergétique du tertiaire parisien

Sous l'impulsion de l'État et de la Ville de Paris, la conférence des parties (COP) départementale a réuni les acteurs clés (entreprises immobilières, acteurs économiques, propriétaires fonciers, secteur financier) pour territorialiser la planification écologique au regard des enjeux et spécificités de Paris. L'objectif commun est de répondre aux urgences climatiques, énergétiques et environnementales de Paris.

L'accélération de la rénovation énergétique du tertiaire, un enjeu majeur pour Paris

Christophe Noël du Payrat, préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et Dan Lert, adjoint à la maire de Paris chargé de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie et Jacques Baudrier, adjoint à la maire de Paris en charge du logement et de la transition écologique du bâti ont rappelé l'exigence des enjeux collectifs et individuels pour réduire notre empreinte écologique et transmettre aux générations futures un habitat urbain adapté au bouleversement climatique.

A Paris, le parc tertiaire représente 45% des surfaces bâties, mais plus de la moitié des consommations énergétiques. Sa rénovation constitue un défi majeur qui a concentré les travaux de cette COP départementale.

Cette COP parisienne conclue la dynamique de débats tenus au niveau départemental en Île-de-France et marque le lancement des appels à contributions à retrouver sur la plateforme dédiée www.planification-ecologique-idf.fr

Les COP, une volonté gouvernementale

La France s'est engagée à accélérer sa transition écologique, à réduire ses gaz à effet de serre, à atteindre les objectifs nationaux de décarbonation (-55 %), de préservation et de conservation de la biodiversité d'ici 2030.

Les COP territoriales se déroulent sur plusieurs mois et se déclinent en groupe de travail, aboutissant à une feuille de route partagée et adaptée aux caractéristiques de leur territoire.

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

